



La symbolique des armoiries de Belloy-en-France

Dans les armoiries de Belloy-en-France, a été adopté en premier quartier **le blason des Morangle**, illustre famille d'ancienne chevalerie connue depuis 1138, dont la filiation prouvée remonte à Jacques de Belloy, Chevalier, Seigneur de Belloy et dont les descendants divisés en plusieurs branches eurent une claire renommée jusqu'à la Révolution.



On retrouve d'ailleurs ces armes sculptées dans l'église de la Paroisse dédiée à **Saint-Georges**, Patron de la Ville, dont le symbole "**terrassant le dragon**" puisé dans l'art chrétien, a été choisi par le Conseil Municipal pour le deuxième quartier du blason.

Ce Saint légendaire appelé communément le Grand Martyr, jouit d'un culte très ancien et très répandu ; des artistes comme Raphaël, Donatello, Carpaccio le représentent terrassant le dragon d'après la légende qui veut que ce jeune prince de Capadoce réussit à libérer une ville de Libye du joug d'un dragon. Par ailleurs il est toujours représenté portant sur son bouclier la Croix des Croisés car on lui doit la conquête de Jérusalem lors de laquelle son apparition aux Chrétiens, qui assiégeaient la Ville, permit sa prise, tout en étant moindre en nombre par rapport aux Sarrasins.



couronne murale

Dans la "deuxième partie" du blason, on retrouve un **semis de fleurs de Lys**, armes parlantes, qui évoque le Pays de France et confirme à Belloy-en-France le droit de porter ces symboles qui remontent à Philippe-Auguste.

Pour ce qui est de la **symbolique des couleurs**, nous remarquons que le "**gueules**" (émail héraldique de couleur rouge, terme dont l'origine viendrait du mot persan "gul" ou "ghiul" qui désigne un rose pâle), représente le principe de Vie et est incitation à l'action jetant un éclat sur toute chose, avec une immense et irréductible puissance; **l'or**, le plus précieux des métaux, est le métal parfait et il

est signe de lumière et de richesse; **l'azur**, fond traditionnel des fleurs de lys de la Maison de France, nous ramène à l'infini par sa profondeur illimitée, sa couleur immatérielle étant symbole de pureté.

Ce blason est surmonté d'une **couronne murale d'or maçonnée**. La couronne murale est actuellement la seule forme de couronne que le Conseil Historique et Héraldique de France est en mesure d'amplifier en chancellerie. Aussi, que Belloy-en-France ait eu ou non par le passé le privilège de timbrer ses armes de la sorte, le seul fait de se constituer en qualité de collectivité enracinée dans la tradition, en prouvant son désir de se conformer aux lois du blason, confère à notre village l'autorisation, de jure comme de facto, opposable aux tiers, de timbrer ses armes d'une couronne murale.

